

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/12/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/12/2013

Délibération n° D-2013-558

Subvention à l'Association Départementale d'Aide aux Victimes
des Deux-Sèvres (AVIC 79) - Avenant à la convention
d'objectifs

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nicole IZORE, ayant donné pouvoir à Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

Excusés :

Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

Direction Animation de la Cité

**Subvention à l'Association Départementale d'Aide
aux Victimes des Deux-Sèvres (AVIC 79) - Avenant à
la convention d'objectifs**

Monsieur Christophe POIRIER, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La nouvelle convention d'objectifs entre la Ville de Niort et l'Association Départementale d'Aide aux Victimes des Deux-Sèvres (AVIC 79) sera élaborée au cours de l'année 2014.

Dans cette attente, je vous propose de proroger par avenant la convention actuelle jusqu'au 31 décembre 2014.

Par ailleurs, vu l'intérêt de l'activité de l'association et afin de permettre sa continuité durant la période d'élaboration des modalités de la nouvelle convention d'objectifs, je vous propose de verser à cette dernière un acompte de 8 000 €, qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement 2014.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant à la convention d'objectifs entre la Ville de Niort et l'Association Départementale d'Aide aux Victimes des Deux-Sèvres ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association un acompte de 8 000 € à la subvention qui lui sera allouée au titre de l'année 2014, conformément aux dispositions mentionnées dans cet avenant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD